

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Actions spécifiques et enjeux AS** **2023-2024**

Code T.TS.SO359.AS3.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volée :
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaine 15 à 22
Jeudi et/ou Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Développer une réflexion portant sur les enjeux actuels des politiques migratoires et des politiques d'intégration des populations migrantes ;
- Rendre compte, aussi bien oralement que par écrit, de leur compréhension d'une situation relative à une problématique de :
 - santé mentale ;
 - addictions ;
- Décrire, en les nommant, les différentes dispositions juridiques en matière de droit de la protection de l'adulte ;
- Identifier les dispositifs légaux et institutionnels en matière de prise en charge des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale et/ou d'addictions ;
- Proposer une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant aux besoins d'une personne confrontée à une problématique de santé mentale et/ou d'addictions ;
- Expliciter le rôle spécifique ainsi que les limites et les dilemmes de l'intervention de l'assistant-e social-e (AS) par rapport aux autres professions ou métiers avec lesquels l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module vise l'acquisition de savoirs, savoir-faire et de savoir-être dans l'intervention des AS dans une logique d'interprofessionnalité. Il s'agit en particulier d'être en matière de pouvoir penser et situer leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour des publics cibles de l'autre. Pour ce faire, le module est organisé autour des thématiques et champs spécifiques suivants :

a) Migration

Dans cette partie, l'accent sera porté sur les politiques migratoires et les politiques d'intégration à l'égard des personnes migrantes ou immigrées en Suisse. Y seront abordés les différents cadres légaux qui régissent l'entrée, le séjour et la fin de séjour des personnes de nationalités étrangères en Suisse, tout comme les politiques d'intégration en leur faveur. Un accent particulier sera porté sur les prestations sociales et les conséquences du recours à celles-ci pour les personnes immigrées.

b) Droit de protection de l'adulte

Cette partie théorique du module présentera le droit de protection de l'adulte en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en matière d'assistance personnelle, de relations juridiques avec les tiers et gestion du patrimoine.

c) Dépendances / addictions

Dans cette partie, l'accent sera porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés.

d) Santé mentale

Cette partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagers et usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale.

Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :

Cours ex-cathedra, travail individuel et présentations de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Un travail écrit individuel consistant en une réflexion personnelle autour des enjeux de l'intervention des AS auprès des populations migrantes à rendre le **jeudi 13 juin 2024 (semaine 24)**.
- Un travail écrit collectif consistant en l'analyse d'une vignette à déposer sur Moodle le **vendredi 21 juin 2024 (semaine 25)**.
- Une présentation orale collective du travail écrit collectif **jeudi 27 ou vendredi 28 juin 2024 (semaine 26)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : une présentation orale individuelle sur la base du travail collectif, qui intègre les remarques du jury à la première session d'examen le **jeudi 05 septembre 2024 (semaine 36)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques**9 Bibliographie**

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent-e-s intervenant-e-s.

10 Enseignant-e-s

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Responsable de module *

KONAN N'Dri Paul

Descriptif validé le *

9 janvier 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Actions spécifiques et enjeux ASC** **2023-2024**

Code T.TS.SO359.ASC3.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volée :
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaines 15 à 22
Jeudi et/ou Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

5. Développer une pensée critique ; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Mettre en relation les concepts de démocratie, de citoyenneté, d'espace public et de participation avec l'animation socioculturelle
- Décrire les enjeux de l'action collective et proposer des diagnostics de terrains
- Appliquer des méthodologies basées sur les compétences et ressources des personnes et communautés
- Développer des outils pour :
 - Se mobiliser autour de la transition écologique dans les quartiers et communes
 - Soutenir la participation culturelle de tous les publics.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines et s'attache à définir, argumenter et discuter les concepts de citoyenneté, d'espace public et de participation. Ces concepts ouvrent sur des méthodologies participatives qui placent les publics concernés au cœur de l'action socioculturelle. La transition écologique dans les quartiers et la participation culturelle constitueront des axes d'analyse privilégiés pour explorer ces méthodologies.

Les formes d'enseignement articulent cours de philosophie et de droit, enseignements méthodologiques, présentations de projets et explorations de terrains. Ces explorations auront lieu dans le Grand Lausanne.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Présentations orales de groupe le **jeudi 25 et le vendredi 26 avril 2024**
2. Examen oral de groupe le **jeudi 20 et le vendredi 21 juin 2024**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le **jeudi 5 septembre 2024**.
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

10 Enseignant-e-s

Beaubrun Laura
de Meyer Patricia
della Croce Claudia
Gutknecht Thierry
Gyger Maude
Jetzer Anne
Leuba Marie
Terzi Cédric
Vacataire1
Vacataire2
Wohnlich Margot

Responsable de module *

JETZER Anne

Descriptif validé le *

9 janvier 2024
modifié le 15 avril 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux ES 2023-2024

Code T.TS.S0359.ES3.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volée :
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaines 15 à 22
Jeudi et/ou Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

Le module vise à soutenir le développement d'une réflexion critique permettant de questionner le sens, les idéologies, les définitions du ou des problèmes sociaux, les méthodologies sur lesquelles l'action sociale s'appuie. Il permet de concevoir des actions spécifiques pertinentes, créatives et diversifiées orientées par les principes du développement durable.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les enjeux et dilemmes éthiques relatifs aux axes et situations professionnelles présentés
- Analyser des situations, définir le ou les problèmes à traiter et concevoir des actions spécifiques pour y répondre. Les actions spécifiques tiennent compte des enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques
- Argumenter leurs choix (conceptualisation des actions spécifiques) et défendre un positionnement « éclairé »

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les principes du développement durable constituent le fil rouge du module permettant d'articuler les cours ainsi que les thématiques (ateliers) à choix. Ils serviront de base à l'identification des enjeux et à la conception des actions spécifiques.

Les cours et ateliers seront basés sur trois dimensions : le développement d'une réflexion critique ; la définition des problèmes et les enjeux qui y sont associés ; la proposition d'actions spécifiques dans une perspective de développement durable (principes éthiques).

Ces trois dimensions orientent les contenus des cours et des ateliers en soulignant l'importance du contexte, en privilégiant une analyse de situations professionnelles et enfin en soutenant une réflexion sur la posture et l'intervention.

Les axes prescriptifs :

- Intervention sous mandat et aide contrainte, collaboration avec les familles et soutien à la parentalité
- Rapport au corps et aux émotions, bas seuil, violence.

Les ateliers :

Six ateliers thématiques à choix seront proposés. Ces ateliers visent à penser une action spécifique en équipe en lien avec un ou plusieurs objectifs de développement durable et au moins une thématique. Les thématiques traitées dans les ateliers seront précisées en début de module et peuvent être modifiées d'année en année.

Cours magistraux, séminaires et travaux de groupe.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module comprend la réalisation d'un poster et une présentation orale par groupe. Elle boucle le processus de conception de l'action spécifique pensée et élaborée en équipe durant les ateliers. L'examen (la présentation orale de groupe sur la base du poster réalisé en équipe) aura lieu le **jeudi 20 juin 2024**. Pour pouvoir se présenter à l'examen, les étudiant-es auront réalisé tous les pré-requis exigés.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : la réalisation d'un poster et d'une présentation orale de groupe le **jeudi 29 août 2024** (S35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie :

- Bovey, L. & Kuehni, M. (2019). Corps à corps dans le travail éducatif auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle. *La nouvelle revue du travail*, 14. DOI : doi.org/10.4000/nrt.4781
- Denis, C. & Seron, C. (2011). Changer « à l'insu de son plein gré » ? Les défis de l'intervention sous mandat. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, 46, 47-65.
- Fleischlin, P. (2020). Objectifs de développement durable : un appel au travail social. *Actualité Sociale*, 12-15.
- Giuliani, F. (2013). *Accompagner : Le travail social face à la précarité durable*. Presses Universitaires de Rennes.
- Golay, D. & Udressy, O. (2019). Quand la relation socio-éducative définit le cadre d'intervention. Les ambiguïtés d'une prise en charge individualisée dans un lieu d'accueil collectif. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 46-62. DOI : doi.org/10.7202/1066100ar
- Infante, L. (2022). La construction de la reconnaissance mutuelle des rôles comme condition de l'intervention sociale. *Recherches familiales*, 19, 33-40.
- Plantard, P. (2021). Numérique et travail social : entre normes et médiation. *Informations sociales*, 202, 44-53.
- Portillo, M. (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et pourquoi est-il pertinent aujourd'hui ? *Forum : Revue de la recherche en travail social*, 157, 46-54.

Titre des recherches :

- Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)
- Infante, L. (2018-2022). *L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention socio-éducative de type AEMO*. UQAM, HES-SO.
- Veyre, A., Hugentobler, V., Vieillissement en institution des personnes en situation de handicap. Avec la collaboration de Guérdat, O., Ischer, M. Financé par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire (01.02.2021-31.07.2022).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Barraud Vial Carole
Bovey Laurent
Dos Santos Sousa Sofia
Droux Julian Greg
Felix Aline
Golay Dominique
Konan N'Dri Paul
Kuehni Morgane
Kuhn Swan
Magalhães de Almeida António
Perret Basile
Pitàrelli Emilio
Udressy Olivier
Vacataire1
Vacataire10
Vacataire11
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4
Vacataire5
Vacataire6
Vacataire7
Vacataire8
Vacataire9
Veyre Aline

Responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

9 janvier 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Professionnalité et recherche** **2023-2024**

Code T.TS.SO359.Intv2.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
3 ECTS français

Volées :
PT2021 et EE2020
TP2019 (sans portfolio)

Semaines :
- n°18 (PT et EE),
- n°21 et 22 (TP et étudiant-es
exempté-es du portfolio)

Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés dans leur contextes variés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' :

1) Pour la démarche portfolio :

- identifier leurs besoins et intérêts en matière de formation continue dans une perspective de professionnalisation continue ;
- analyser et expliquer de manière claire et synthétique les éléments saillants de leur processus de formation à travers le bilan final du portfolio.

2) Pour les journées école-recherche-terrain et valorisation de travaux :

- questionner les enjeux et contextes de production des connaissances, informations et analyses propres aux recherches en travail social ;
- discuter des solutions et/ou des modes d'intervention découlant des présentations des résultats de recherche en travail social ;
- formuler des retours constructifs dans une visée d'amélioration du programme de formation suivi.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module contient trois parties : une journée consacrée au bilan final du portfolio ; une journée sur le processus de recherche en travail social, par le biais de présentations de chercheur-e-s et/ou de professionnel-le-s ; une journée d'ateliers à choix sur diverses thématiques en lien avec la période post-études suivi de l'évaluation du cursus de formation par les étudiant-es.

La participation aux trois journées du module est obligatoire.

Les TP19 ne suivent que les journées du 24 mai 2024 et du 31 mai 2024 car ils sont exempté-es du portfolio.

Bilan final du portfolio le vendredi 3 mai 2024 (PT21 et EE20) :

Avant de procéder au bilan final, chaque étudiant-e doit avoir documenté au minimum une expérience d'apprentissage pour chacune des 8 compétences du PEC20. Les apprentissages qui peuvent figurer dans le portfolio ne se limitent pas uniquement aux connaissances théoriques, mais également à des moments de transformation saillants, aux activités ou expériences vécues dans le cadre du cursus en école ou hors école, à condition qu'ils puissent être liés à une ou des compétence(s) et de manière significative.

Afin de préparer le bilan final, les étudiant-es s'appuient sur toutes les documentations effectuées dans leurs portfolios. Une prise de recul et une analyse fine de leurs processus de formation seront nécessaires. Les présentations des bilans finaux auront lieu dans les groupes de références.

Rencontres école-terrain-recherche le vendredi 24 mai 2024 (PT21, EE20 et TP19) :

Journée de conférences-débats présentant des recherches effectuées et en cours ayant un fort lien avec les pratiques et les problématiques du travail social. Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-es.

Quid après les études et évaluation du cursus de formation par les étudiant-es le vendredi 31 mai 2024 (PT21, EE20 et TP19) :

Comment s'engager, rendre visible, échanger et publier en travail social et se former à la suite des études ? Cette journée offre d'abord un choix d'ateliers sur des thématiques variées en lien avec la période à venir après les études. On traitera des différentes possibilités de s'engager en travail social en prenant la parole, en participant à une recherche ou à des réseaux professionnels, en publiant ou en militant dans des mouvements sociaux. On abordera également les possibilités de formation continue.

En fin de journée, après le remplissage d'un questionnaire quantitatif, les étudiant-es seront réparti-es par groupe et par option pour un moment d'échanges sur leur cursus de formation.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Professionnalité et recherche sera validée au moyen de deux modalités combinées pour les TP2019 et de trois modalités pour les PT2021 et EE2020 :

-Présentation du bilan final du portfolio dans les groupes de référence le **vendredi 3 mai 2024** (hormis TP2019 et étudiant-es exempté-es du portfolio).

- Contrôle des inscriptions à trois conférences, dépôt de trois questions pertinentes sur Moodle (une par conférence choisie) à l'intention des conférenciers et conférencières ainsi que la participation obligatoire à trois conférences-débats attribuées le **vendredi 24 mai 2024**.

- Contrôle des inscriptions et participation obligatoire aux ateliers et à l'évaluation de la formation du **vendredi 31 mai 2024**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit :

- En cas de non-présentation du *bilan final du portfolio*, le présenter sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La présentation orale devra être effectuée au plus tard le **vendredi 30 août 2024 (semaine 35)**.

- En cas de non-participation à la journée *Rencontres école-terrain-recherche* du 24 mai 2024 avec dépôt des questions sur Moodle, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles sur Moodle au plus tard le **vendredi 30 août 2024 (semaine 35)**.

- En cas de non-participation à la journée "Quid après les études" du 31 mai 2024, rendre un travail écrit au plus tard le **vendredi 30 août 2024 (semaine 35)**.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Berger Jean-Claude
Charvoz Linda
Ciobanu Oana
Cornut Michel
Dafflon Guillaume
De Oliveira Bettencourt Sophie
Gillioz Estelle
Grand Olivier
Hadzikadunic Elma
Haunreiter Katja
Jaccard Thierry Stéphane
Jammet Thomas
Jetzer Anne
Jung Aurélie
Kana Christelle
Kerautret Sandrine
Krafft Matthieu
Lambelet Alexandre
Lempen Olivia
Leuba Marie
Martin Murielle
Masciulli Vincent
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Meuwly-Bonte Myriam
Nanchen Chloé
Pelizzari Alessandro
Perrelet Valentine
Pfleghard Saskia
Renou Sylvain
Richter Marina
Rochat Céline
Rochat Line
Ros Jenny
Russi Umberto
Tironi Yuri
Trebert Dominique

Responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

9 janvier 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 2022-2023

<p>Code T.TS.S0359.FP2EE.F.22</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 27 crédits ECTS - La partie formation "terrain" équivaut à 24 ECTS - La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 crédits ECTS</p> <p>Volée EE 2020</p> <p>Semestres 5 à 8 Sem. 5 : Automne 2022 Sem. 6 : Printemps 2023 Sem. 7 : Automne 2023 Sem. 8 : Printemps 2024</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à tous les cours PIFP1 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain"

A l'issue de cette partie du module l'étudiant sera capable de/d' :

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés ou sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et d'articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnel.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et de développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

Contenu pour la partie "terrain"

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain"

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Forme d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

- Cours d'analyse de pratique. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail conformément au cadre prescriptif de l'analyse de la pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2023)
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10 heures de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Avoir assumé la fonction d'animateur-animateur au moins une fois ainsi que celle de jury
3. Présence active et obligatoire.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 2 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit ou à plein temps durant le semestre de printemps 2025

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André